



### ÉDITO

par **Christian DUMAS**, Maire d'Ingré

L'aventure de notre Agenda 21 mobilise la ville depuis presque 8 ans. Cet agenda, animé en particulier par Arnaud Jean, 1er adjoint chargé du développement durable, impacte chacune de nos actions tant il reprend des dimensions essentielles dans la vie de tous les jours des habitants : l'habitat, l'éducation, la santé, la protection de l'environnement, la vie de notre territoire communal... Parmi les 100 actions programmées, 94 sont déjà engagées, ce qui témoigne du dynamisme de notre ville, reconnu au sein de la Métropole

### Ingré prépare l'avenir avec son Agenda 21

et bien au-delà grâce à différentes distinctions nationales. Beaucoup d'Ingréens souhaitent en savoir plus et c'est l'objectif de cette lettre électronique qui, deux fois par an, rendra compte des avancées et innovations de notre ville autour du développement durable. Merci aux associations qui œuvrent dans ce domaine, aux habitants, particulièrement ceux qui composent le comité de suivi de l'Agenda 21, aux enseignants et acteurs de la ville qui s'engagent pour la protection de notre environnement et de notre planète. Cet agenda co-construit avec vous participe activement au bien-vivre ensemble à Ingré.

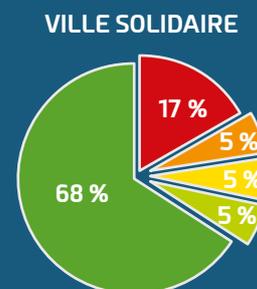
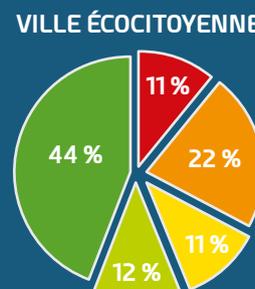
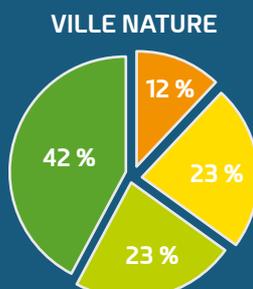
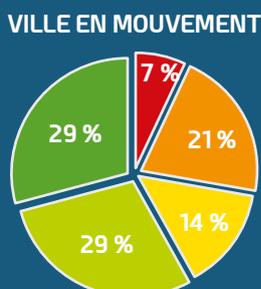
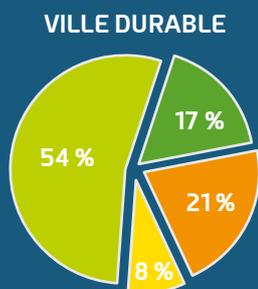
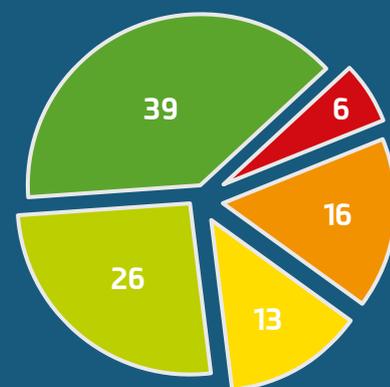


## ACTIONS AGENDA 21, L'ÉTAT DES LIEUX

**94 des 100 actions de l'Agenda 21 d'Ingré ont été engagées.** Certains objectifs sont remplis, d'autres en cours de réalisation. Seules 6 actions doivent encore être mises en œuvre dans les prochains mois.

Au chapitre « Ville durable », les actions ont toutes été engagées. Un cap a été franchi ces dernières semaines en ce qui concerne les questions énergétiques. La « Ville nature » est aussi un axe fortement investi de l'action ingréenne.

Avec les associations, il reste à amplifier les actions de solidarité.





# UNE VOITURE SANS POT D'ÉCHAPPEMENT

La municipalité s'est engagée dans le renouvellement progressif de ses véhicules pour des véhicules plus économes et plus propres.

Dernière acquisition : une Renault électrique Zoé pour les déplacements des agents, achetée d'occasion et à un coût accessible (8000 €). Une borne électrique a été installée à la mairie pour la recharger.

À noter que des négociations sont en cours avec la Métropole pour l'installation d'une borne de recharge dans la ville pour les habitants. 2 localisations ont été suggérées, la Métropole doit maintenant tenir informée la ville du calendrier d'installation après étude de la faisabilité d'installation sur ces emplacements.



## LA VILLE D'INGRÉ ENCOURAGE ET FINANCE LES DÉPLACEMENTS À VÉLO !



**Ingré s'engage dans un soutien inédit en faveur des mobilités douces** : elle prend désormais en charge 50 % de l'abonnement au service de location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE) Vélo'Tao.

Laissez la voiture au garage et testez le vélo électrique : même si vous devez faire plus de 2 ou 3 km, pas de fatigue, pas de sueur ni de stress et de retards à cause des embouteillages. Pratique, très économique et plus rapide que la voiture pour accéder au centre-ville d'Orléans, le VAE est bon pour votre santé et pour diminuer la pollution de l'air.

Tous les Ingréens justifiant d'un abonnement VAE Vélo'Tao en cours de validité, et ce jusque fin juin 2019, recevront une aide municipale à hauteur de 50 % du montant de cette location (montant restant à charge après déduction d'une éventuelle participation de leur employeur).

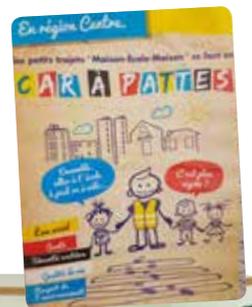
Vous habitez Ingré et êtes déjà abonnés, ou vous souhaitez profiter de cette aide : prenez contact avec les services municipaux par mél [dev.durable@ingre.fr](mailto:dev.durable@ingre.fr) ou par tél : 02 38 22 85 22.

*Le VAE est le moyen le plus efficace pour favoriser le « report modal » : diminuer l'utilisation de la voiture et augmenter les autres modes de déplacement.*



## 2<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE CAR À PATTES / DÉFI ÉCO-MOBILITÉ

Pour fêter avec panache le deuxième anniversaire de l'opération « Car à Pattes », qui permet à des enfants de venir à pied à l'école encadrés par des parents bénévoles, la fédération de parents d'élèves FCPE d'Ingré a organisé avec la participation de tous les enseignants des classes primaires de l'école du Moulin, et avec le soutien de la mairie, un grand « défi éco-mobilité ».



Les résultats sont exceptionnels : le jour de ce défi, le 26 juin, en moyenne, **plus de 55 % des enfants de toutes les classes sont venus à l'école à pied, en trottinette ou à vélo**. Avec une grande victoire pour le **CM1 de Mme Bourdon : 75 %** des élèves de cette classe ont relevé le défi en choisissant les modes de déplacements doux !

Cette classe remporte donc avec éclat le 1<sup>er</sup> défi éco-mobilité organisé dans les écoles d'Ingré.





# MARE PÉDAGOGIQUE : UN OBSERVATOIRE POUR LA BIODIVERSITÉ



La mare pédagogique d'Ingré a été créée dans l'enceinte du Parc de Bel Air, à proximité de l'Accueil de Loisirs Gabriel Pahaut et réalisée par les services municipaux. L'aménagement comprend la mare, mais aussi un « crapauduc » et des zones de refuges pour insectes et animaux (bois mort, muret de pierres sèches...).

La mare est un milieu naturel parmi les plus riches du point de vue de la biodiversité. La vie va coloniser naturellement cet espace, aucun apport extérieur de plantes ou d'animaux ne sera nécessaire. À peine plus de 2 mois après le début des travaux, la vie est d'ores et déjà présente et va se développer rapidement. L'équilibre de cet écosystème se fera de lui-même.

Elle a été clôturée pour des raisons de sécurité, et sera accessible à tous les publics pour l'organisation d'ateliers pédagogiques, afin d'offrir la possibilité aux enfants et aux visiteurs de découvrir, via les « petites bêtes » de la mare faciles à observer, la richesse et l'importance de la biodiversité.

Des panneaux d'information et de sensibilisation seront réalisés pour expliquer le rôle de cette mare et la biodiversité présente.

**Inauguration le 17 juillet à 10 h**



## ACTIONS ANTI GASPILLAGE

**Fin du gaspillage des 1200 serviettes papier par jour à la cantine**

Depuis janvier 2018, les enfants apportent chaque semaine leur serviette en tissu et les rangent dans les porte-serviettes installés aux restaurants scolaires du Moulin et Victor Hugo.

Avec un agréable parfum de nostalgie pour les parents d'élèves, les écoliers utilisent désormais, comme jadis,

de belles serviettes lavables et non jetables. Résultat : la fin du gaspillage de plus de mille serviettes papier chaque jour et une économie de 1500 à 2000 € par an pour la commune, sans compter le coût de traitement des déchets.

Un geste écologique très simple et efficace!



## FAVORISER LA FILIÈRE « VÉGÉTAL LOCAL »

Pour la création de haies ou la restauration de milieux naturels, la provenance locale des végétaux est une nécessité écologique et économique. Elle favorise la réussite des semis et des plantations avec des végétaux adaptés aux conditions locales. Les caractéristiques génétiques acquises localement par la flore sauvage au fil des siècles lui confèrent, en effet, un avantage lorsque celle-ci est utilisée dans son territoire d'origine.

Un label « Végétal local » permet aujourd'hui de garantir pour les plantes, les arbres et les arbustes une provenance locale tout en prenant en compte l'indispensable diversité génétique. 11 régions d'origine biogéographiques des semences, plants et plantes locales ont été déterminées, et un cahier des charges détaillé et rigoureux (contrôles indépendants et traçabilité) a été mis en place.

Pour ses opérations de plantation comme lors de la création de refuges pour les Perdrix en pieds de pylônes, la ville d'Ingré recourt désormais à cette filière. Elle encourage, aussi, ses partenaires à en faire de même dans tous les projets d'aménagement.



## LANCEMENT DU NOUVEAU COMITÉ DE SUIVI « NATURE EN VILLE »

La mission initiale du comité de pilotage « Zéro pesticide sur Ingré » étant maintenant aboutie, les échanges et réflexions sur les questions de nature en ville se poursuivent dans le cadre d'un comité de suivi (COSU). Il s'agira de pouvoir faire un point de situation 2 fois par an sur les sujets récurrents comme les techniques alternatives (paillage, le désherbage par le service espaces verts), les travaux de désherbage pris en charge par la régie de quartier Respirer et les interventions sur les arbres.

Ce comité de suivi se réunira 2 fois dans l'année, en début de saison (courant avril), afin d'échanger sur les actions à mener, et en fin de saison (fin d'été) pour faire un bilan. Le reboisement sera une priorité.

Composé d'élus et d'agents des services municipaux, ce COSU définira les actions, évaluera celles-ci, et adaptera les dispositifs aux observations et suggestions des habitants.



# RESPECT DES CHEMINS ET TRANQUILLITÉ DE LA PERDRIX GRISE

La ville d'Ingré poursuit son action en faveur de la sensibilisation à la sauvegarde de la Perdrix grise et de toute la petite faune sauvage



2 panneaux de sensibilisation ont été réalisés par la ville en concertation avec les associations naturalistes, les agriculteurs et les chasseurs d'Ingré. Les chemins les plus passants ont été ciblés, et 8 emplacements retenus.

Lorsque vous vous promenez, ou lorsque vous courez sur les chemins en zone agricole, un certain nombre de règles sont à respecter pour préserver la tranquillité des espèces sauvages, tout particulièrement en période de reproduction.

Mieux vaut ne pas s'écarter du chemin et les chiens doivent être tenus en laisse. La flore présente en bords de chemin est indispensable aux insectes et aux oiseaux. Ne la cueillez pas! Bien sûr, tous les dépôts sauvages de déchets sont interdits.



## PROTECTION DE LA PERDRIX GRISE une nouvelle étude originale à Ingré!

Au cours de la dernière décennie, la Perdrix grise a subi plusieurs années de (très) mauvaise reproduction. Cette perte d'effectifs reste extrêmement préoccupante pour la survie locale de cette espèce emblématique de la plaine agricole. C'est pourquoi la Perdrix est sous surveillance à Ingré. Par-delà les mesures engagées afin de recréer et de préserver les lieux de reproduction, la ville d'Ingré soutient également une étude scientifique de suivi de pontes au moyen de pièges photographiques. Le protocole de cette étude a été mis en place par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).



Il s'agit de mieux connaître les prédateurs des œufs de la Perdrix grise afin de mieux cibler les actions de gestion.

Les premières images (voir photos ci-dessus) ont livré leur verdict, mais il faudra attendre les résultats complets de cette recherche sur l'ensemble des lieux où elle est menée en France pour en tirer des conclusions intéressantes.



Mairie d'Ingré

14 place de la Mairie  
BP 57031 — 45140 Ingré  
Renseignements :  
Tél. : 02 38 22 85 22  
Mél. : dev.durable@ingre.fr

Ville  
d'Ingré

www.ingre.fr  ville d'Ingré

© Juillet 2018. Créé et édité par la mairie d'Ingré.  
Directeur de la publication : **Christian Dumas**  
Rédaction : **J. Beyler, M. Lorigny, Dir. Générale**  
Conception et réalisation : **J. Beyler**  
Crédits photo : **Mairie d'Ingré**